

*Amien.* apprend qu'il avoit écrit des livres contre sa lettre à Ctesiphon, dans lesquels il soutenoit par des discours fort entendus les dogmes que Pelage avoit avancé. Il a traduit quinze Homelies de Saint Chrysofome, sçavoir les huit premieres sur Saint Matthieu, & les sept Sermons des loüanges de Saint Paul, & a mis à la teste de ces traductions deux lettres, l'une à Orontius, l'autre à Evangelus, dans lesquelles il se declare ouvertement contre les disciples de Saint Augustin, à qui il donne le nom de Traduciens. On peut encore lui attribuer l'ancienne traduction de l'Homelie de Saint Chrysofome aux Neophytes, qui avoit esté faite, comme Saint Augustin le marque dans son premier livre contre Julien chapitre 6. par un disciple de Pelage. Cét Auteur sçavoit bien le Grec, & écrit assez bien Latin. Saint Jérôme l'accuse de se servir de jeux de mots, *verbis simulis & emendicatis*. Cela paroît particulièrement dans les deux lettres qui servent de Preface à la traduction des Homelies de S. Chrysofome. Il a fleuri au commencement du 5. siecle, & il ne faut pas le confondre, comme a fait Sigebert, avec celui qui a écrit le Code Theodosien, du temps d'Alaric, au commencement du sixième siecle.



## JULIEN.

**J**ULIEN né dans l'Apouïlle a vers l'an 386. fils de Memor b, ou de Memorius, qu'on croit avoir esté Evêque de Capouë, & de Julienne, épousa la fille d'Emilius appelée Ja. Ensuite il entra dans l'estat Ecclesiastique. Il estoit Diacre en 408. quand Saint Augustin écrivit à son pere la lettre 30. où il fait l'éloge du pere & du fils. Il fut ordonné en 416. c par le Pape Innocent Evêque d'Eclane d'ville située entre la Campanie & l'Apouïlle. Pendant que ce Pape vécut, Julien ne découvrit point ses sentimens: mais aussi-tost après sa mort il se declara pour la doctrine de Celestius & de Pelage. Gennade nous assure, qu'avant cela il avoit passé pour un des plus habiles Docteurs de l'Eglise; mais il ne marque aucun de ses Ouvrages en particulier, & il n'est pas certain qu'il en eût composé. Quoi qu'il en soit, nous n'avons plus rien de ces Ouvrages qu'il pouvoit avoir composés avant que de s'estre déclaré contre Saint Augustin. Mais il nous reste des Fragmens considerables des Ecrits qu'il a faits contre l'Eglise.

*Julien.*

Sous le Pontificat de Zosime il commença à soutenir les sentimens de Celestius, dans les discours qu'il tint à Rome. Il se mit

a Né dans l'Apouïlle.] Saint Augustin lib. 6. Op. imperf. c. 18. *Non enim quis te Apulia genuit.* S. Fulgence dit qu'il estoit de qualité.

b Memorius.] Saint Augustin dans la lettre 30. Paulin dans l'Epitaphe de Julien. Marius Mercator. Celui-ci reproche à Julien d'estre indigne d'estre le fils de Memor & de Julienne, & le traite d'enfant supposé. Il remarque aussi qu'il a eu deux freres. Les Anciens ne disent point de quelle ville Memorius estoit Evêque.

c Ordonné.] Marius Mercator dit, que ce fut

Saint Innocent qui l'ordonna. En 408. Il n'étoit encore que Diacre; il estoit jeune, & il n'y a pas d'apparence qu'il ait esté ordonné avant 416. Innocent mourut en 417.

d d'Eclane.] Quelques-uns ont lû Celane, mais c'est Eclane. Le témoignage de Mercator fait la decision de ce point d'Histoire. Cette ville estoit auprès du Lac Ampsanctin entre la Campanie & l'Apulie, éloignée de vingt milles de Benevent On l'appelle à present Fringent.